



*En buvant l'eau du robinet,
je prends soin de moi.*

2022

RAPPORT D'ACTIVITÉ RÉGIE DES EAUX DE MONTPELLIER 3M



L'année 2022 en chiffres

La population dans le bassin de vie de la Métropole de Montpellier est en constante augmentation, ce qui contribue à une augmentation du nombre d'abonnés de la Régie des eaux (+1,34%). **Cependant la lutte contre les réseaux fuyards engagée par la Régie et les changements de comportement de chacun ont permis de réduire les prélèvements sur la ressource et d'économiser l'eau.**

Population, abonnés

Avec les communes de Grabels, Jacou, Juvignac, Lattes, Le Crès, Montferrier-sur-Lez, Montpellier, Pérols, Prades-le-Lez, Saint-Brès, Sussargues, Vendargues, Villeneuve-lès-Maguelone, **c'est plus de 80% de la population de la Métropole qui bénéficie de la gestion publique de l'eau !**

409 186 habitants

+1,57% en 2022

83 546 abonnés

+1,34% en 2022

94 %

Taux de satisfaction
des abonnés

Le réseau

86,9%

Taux de rendement

54 km de réseau
renouvelés en 5 ans

406 fuites
réparées

La carte de la Régie

- **1** usine de captage Jacques AVIAS à la source du Lez.
- **1** usine de traitement François ARAGO (Montpellier).
- **1** usine en construction sur le site de Valèdeau
- **6** forages dont le forage principal de la source du Lez.
- **47** ouvrages (réservoirs, bâches, château d'eau) d'une capacité de 113 500 m³ au total.
- **1 357 km** de réseau (hors branchements)
- **63 150** branchements
- **122** salariés assurent les missions du service public de l'eau potable et de l'eau brute.

Consommation

24 753 805 m³

volumes consommés comptabilisés

60,5 m³

consommation moyenne annuelle par habitant

165,7 litres / jour / personne

consommation moyenne par jour et par habitant

Un prix maîtrisé

1,60 € le m³ TTC

d'eau potable pour une consommation en moyenne de 120 m³

3,33 € le m³ TTC

(eau potable, assainissement et taxes)
pour une consommation moyenne de 120 m³/an

Édito

S'adapter face au changement climatique est le défi des années à venir



Grégory VALLÉE,
directeur de la Régie des Eaux
de Montpellier Méditerranée Métropole

En ces temps de sécheresse persistante et d'augmentation des températures, la préservation des ressources en eau est plus que jamais d'actualité. Alors que les effets du changement climatique se font de plus en plus prégnants et que les précipitations se font de plus en plus rares, la gestion responsable de l'eau est un enjeu majeur pour notre région.

Ainsi, la Régie s'est engagée dans des actions concrètes afin d'assurer une gestion responsable et équilibrée de la ressource, permettant de sensibiliser les usagers au bon usage de l'eau, de limiter son propre impact sur la ressource et d'innover afin d'apporter sa contribution au plan d'actions régional et national.

La tarification éco-solaire mise en place début 2023 a vocation à sensibiliser les usagers afin qu'ils limitent leur consommation non essentielle. Ce système s'accompagne d'actions concrètes pour faire prendre conscience aux habitants de la Métropole de la nécessaire vigilance vis-à-vis de leur usage de l'eau et par l'installation d'équipements économes en eau auprès des ménages.

En parallèle, le renouvellement des réseaux a permis d'améliorer le rendement de réseau et de réduire fortement les pertes en eau sur le réseau : ainsi, en 2023, le taux de fuite sera de moins de 14% ; alors qu'il était de 20% il y a 6 ans, représentant une économie de plusieurs centaines de milliers de m³. Enfin, les programmes de réutilisation des eaux usées traitées portés par la Régie doivent permettre d'éviter d'avoir recours à l'eau potable pour des usages aussi divers que l'irrigation, le nettoyage des voiries, l'hydrocurage des réseaux, etc.

A travers ce rapport annuel, vous pourrez constater les premiers effets de ces actions, qui ne manqueront pas de mobiliser toutes les femmes et les hommes de la Régie dans les années à venir.

Bonne lecture !

L'année 2022 en chiffres

Page 2

Les temps forts

Page 4

Une gouvernance responsable vis-à-vis de l'eau

Page 6

Rendre le service de l'eau plus proche des usagers

Page 8

Le juste prix du service rendu

Page 12

Capter et produire

Page 16

Assurer la qualité de l'eau distribuée

Page 19

Investir pour préserver le patrimoine

Page 20

Des professionnels au service de la gestion publique

Page 24

L'eau brute

Page 27

Les temps forts 2022



Construction de l'usine de potabilisation de Valédeau



Afin de garantir l'alimentation en eau potable des habitants du territoire métropolitain une usine d'une capacité de production de 750 l/s -alimentée par l'eau du bas-Rhône- sera mise en service début 2024. Cette usine, construite sur le site de Valédeau, entre Grammont et le domaine de Verchant, représente un investissement de 24M€ (HT) porté par la Régie des eaux. Le chantier, qui a débuté en mai 2022, se veut exemplaire : les matériaux déblayés du terrain ont été entièrement revalorisés pour être réutilisés sur le site économisant des trajets de camions vers des carrières. Des mesures de protection ont été prises pour impacter le moins possible la biodiversité et protéger le lézard ocellé.

Chantier Ligne 5 et rénovation des feeders



Chantiers de renouvellement des réseaux structurants à Montpellier en lien avec les travaux du futur tramway de la ligne 5.

Commencés en 2020 sur la partie nord de la ligne 5, route de Mende (partie nord), ce vaste chantier est entré dans sa deuxième étape sous

l'avenue Clemenceau. Sur la phase (partie ouest), la Régie va décaler le réseau d'eau de la plateforme de tramway afin de pouvoir assurer plus facilement l'entretien courant.



Réparation de la conduite DN1400 à St-Clément-de-Rivière

406 fuites ont été réparées en 2022. Toutes n'étaient pas aussi importantes que celle décelée sur la conduite structurante de Saint-Clément-de-Rivière (conduite d'adduction provenant de la source du Lez), mais chaque fuite réparée est source d'économie. La Régie depuis sa création a investi fortement dans la lutte contre les fuites. Résultat : un taux de rendement pour l'année 2022 de 86,9 % en constante progression depuis 6 ans.



Travaux d'interconnexion de la commune de Saint-Brès au réseau du SMGC

Pour faire face à l'évolution des besoins de consommation en eau, liés notamment à la construction de la Zac de Cantassel à Saint Brès, des travaux de renforcement



Visite de chantier avec le Maire de Saint-Brès et les équipes de la Métropole

et de sécurisation de l'alimentation en eau potable ont été entrepris pour compléter le forage des Olivettes qui alimente déjà la commune. Une nouvelle conduite (Dn200) sur une longueur de 1,3 km a été posée entre le réseau d'eau potable du Syndicat Garrigues-Campagne situé à Baillargues et les réservoirs de Saint-Brès. La mise en service est prévue au 1^{er} trimestre 2023.



« Les thématiques de l'eau et du changement climatique sont intimement liées. La préservation de l'eau nécessite donc l'implication de chacun ! » René Revol

Remplacement progressif des automates et télégestion «ancienne» génération

En 2022 la Régie a engagé un programme de renouvellement pluriannuel de ses équipements de contrôle à distance. Ces automates enregistrent en permanence les événements qui se produisent sur l'installation. Ainsi, le personnel des usines qui exploite le réseau dispose de toutes les données nécessaires à une gestion optimale des installations et faire face à la sécheresse.

Déploiement de la télérelève



La télérelève permet d'alerter très rapidement les usagers en cas de consommation anormale. En 2022 a été réalisée la structuration du pôle télérelève avec le recrutement d'un chargé de télérelève et l'équipement de 3 303 compteurs télérelèves, essentiellement les "gros consommateurs".

La Régie se met à l'énergie solaire !



Installation des premiers panneaux solaires sur le réservoir d'eau potable de Mounmaris à Vendargues. Des premiers pas qui appellent d'autres puisqu'une partie des toits de la future usine de Valédeau sera également équipée de panneaux solaires.



Panneaux solaires Vendargues

Préfiguration de la Régie unique eau et assainissement

La Métropole a fait le choix de s'engager pour une gestion publique de l'eau et de l'assainissement. Le transfert est effectif au 1^{er} janvier 2023. L'objectif est de répondre aux grands enjeux des années qui viennent pour une gestion économe afin de faire face à la pression hydrique sur la ressource en eau dans une situation de dérèglement climatique.

Préparation de l'intégration de Murviel-lès-Montpellier



La Régie des eaux a préparé l'intégration de la commune de Murviel en impliquant les élus et l'ensemble des interlocuteurs (Métropole, SBL) afin de disposer d'un état des lieux le plus complet possible pour l'intégration au 1^{er} janvier 2023.

Préparation pour la mise en place de la tarification éco-solaire

2022 année de transition, a permis de mettre en œuvre la tarification écologique et solidaire pour plus de sobriété et de justice sociale. Ainsi au 1^{er} janvier 2023, les abonnés ayant un compteur individuel bénéficieront d'un prix de l'eau progressif avec les 15 premiers m³ d'eau gratuits.

1 / 8

Une gouvernance responsable vis-à-vis de l'eau



Depuis le 1^{er} janvier 2016, la Régie des eaux délivre chaque jour aux usagers une eau potable de bonne qualité, au prix le plus juste.

Des outils pour réduire les prélèvements



Ces années attestent de notre exigence au service de l'intérêt général : garantir à tous l'accès durable à une ressource de qualité. Ceci suppose de préserver la ressource en eau, en s'appuyant sur une gouvernance impliquant les élus de terrain et sur un modèle budgétaire pérennisé. La gestion publique représente bien un choix d'avenir pour notre territoire, permettant aux collectivités de maîtriser l'ensemble des outils pour une bonne gestion de l'eau. Elle contribue à la cohérence des politiques publiques, d'autant que les usagers s'approprient de plus en plus la question de l'eau et en font un objet de citoyenneté. Au-delà de simples enjeux techniques, la gestion publique véhicule des valeurs porteuses de sens, autour de la notion de partage d'un bien commun pour faire face aux enjeux liés au dérèglement climatique.

Les chiffres clés

7 

Réunions du conseil d'administration

91

Délibérations votées

2022, une année de transition

Aujourd'hui pour faire face et s'adapter aux impacts du changement climatique sur la disponibilité et la qualité de la ressource en eau, la Métropole de Montpellier a fait le choix de l'extension des compétences de la Régie publique de l'eau à l'assainissement pour les 31 communes de la Métropole. L'année 2022 a été une année charnière pour préparer l'ensemble des transferts nécessaires à la continuité du service (personnels, marchés, conventions, patrimoine, etc.).

- Le choix d'extension de la Régie publique de l'eau à l'assainissement pour les 31 communes du territoire métropolitain au 1^{er} janvier 2023 a nécessité la modification des statuts de la Régie et l'adoption par le Conseil d'administration du transfert des conventions et marchés publics de Montpellier Méditerranée Métropole à la Régie des eaux (délibération du 15/12/2022).
- Toujours en 2022, le Conseil d'administration a validé l'intégration de la commune de Murviel-lès-Montpellier dans le périmètre de la Régie pour le service public de l'eau potable à compter du 1^{er} janvier 2023 (délibération 3M du 06/12/2022).
- De plus, une équipe de préfiguration a été installée pour la mise en place d'une tarification écosolidaire de l'eau afin de préparer l'avenir en préservant et sécurisant la ressource en eau. Avec cette tarification la Régie garantit une gouvernance plus écologique et solidaire.

La gestion publique représente environ 48 % de la population française desservie en eau potable, et entre 59 % et 63,4 % en assainissement. De plus en plus de collectivités optent pour un retour en gestion publique.

48%



Visite du chantier de Valèdeau avec les élus et les membres du Conseil d'administration

Marchés Publics 2022



5 réunions de la Commission d'Appels d'Offres les 01/02, 05/04, 13/09, 19/10 et 29/11/2022

- 78 marchés notifiés dont :
 - 18 marchés de travaux
 - 35 marchés fournitures et services
 - 25 marchés de prestations intellectuelles

Principaux marchés :

- **Relance des accords-cadres de Fourniture** et livraison de produits de traitement et de réactifs destinés à la production d'eau potable, dans un contexte économique particulièrement tendu.
- **Marché relatif aux Travaux de sécurisation et de renforcement de l'alimentation en eau potable de l'étage 105** - Phase 1 bis - Lot n°1 : Canalisations et Lot n°2 : Microtunnelier, notifiés en décembre 2022 pour un montant total (tous lots confondus) de près de 4 M€ HT.
- **Marché de Collecte des eaux usées raccordées à la station d'épuration MAERA** attribué à la société Veolia Eau, en novembre 2022 pour un montant total de 19 108 000 € HT (montant total sur la durée max de 5 ans) de la partie forfaitaire (exploitation + renouvellement).

La Régie des eaux, dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière, est chargée de gérer le service public industriel et commercial de l'eau potable et de l'eau brute. La gestion publique, **c'est conjuguer transparence et performance d'un service public de qualité durable, pour tous.**

Composition du Conseil d'Administration 01/01/2022

Représentants de Montpellier Méditerranée Métropole

- M. René REVOL** Maire de Grabels, Vice-président Délégué à la Gestion raisonnée, écologique et solidaire de l'eau et de l'assainissement de M3M, Président du CA de la Régie des eaux
- Mme Florence BRAU** Maire de Prades-le-Lez, Vice-présidente de M3M,
- M. Renaud CALVAT** Maire de Jacou, 1^{er} Vice-président de M3M,
- M. Stéphane CHAMPAY** Maire du Crès, Conseiller M3M,
- M. Michaël DELAFOSSE** Maire de Montpellier, Président de M3M,
- Mme Brigitte DEVOISSELLE** Maire de Montferrier-sur-Lez, Conseillère M3M,
- M. Laurent JAOU** Maire de Saint-Brès, Conseiller M3M,
- M. Guy LAURET** Maire de Vendargues, Conseiller M3M,
- Mme Eliane LLORET** Maire de Sussargues, Vice-présidente M3M,
- M. Bernard MODOT** Conseiller Municipal de Lattes, Conseiller M3M,
- Mme Véronique NEGRET** Maire de Villeneuve-lès-Maguelone, Vice-présidente M3M,
- M. Éric PENSO** Maire de Clapiers, Vice-président M3M,
- M. Manu REYNAUD** Adjoint au Maire de Montpellier, Conseiller M3M,
- M. Jean-Pierre RICO** Maire de Pérols, Conseiller M3M
- M. Jean-Luc SAVY** Maire de Juvignac, Conseiller M3M,
- Mme Isabelle TOUZARD** Maire de Murviel-lès-Montpellier, Vice-présidente Régie.

Représentants du monde Associatif

- Mme Simone BASCOUL** - CLCV,
- M. Jean-Michel HELARY** - S.O.S. Lez Environnement,
- M. Thierry USO** - Eau Secours 34,
- M. Jean-Jacques MAYNARD** - Mosson Coulée Verte.

Personnalités qualifiées

- M. Thierry RUF** Agronome et géographe, Vice-président Régie,
- Mme Marielle MONTGINOUL** Chercheuse au sein de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE).

Représentants du personnel

- M. Arnaud PASTOR** Représentant du personnel,
- M. Jérémy CALMEL** Représentant du personnel.

2 / 8

Rendre le service de l'eau plus proche des usagers



La Régie assure une gestion transparente et ouverte du service de l'eau, orientée vers les usagers et dont la finalité est de garantir un service de qualité. Améliorer le service rendu aux usagers passe entre autres par la mise en place d'indicateurs et de dispositifs de diagnostics. **Parmi ces outils l'enquête de satisfaction des abonnés, avec un taux de satisfaction général de 94% en 2022, en constante progression.**

Le service Usagers

Le service Usagers gère la relation avec les usagers de l'eau et répond aux questions concernant la facturation (en lien avec l'Agence comptable), l'ouverture/fermeture d'un compteur, le suivi des contrats, une fuite d'eau et les réclamations. Le service est composé d'une dizaine de personnes qui ont notamment la charge de l'accueil du public place ZEUS au siège de Montpellier Méditerranée Métropole.

En 2022 le service usagers a préparé la mise en place de la tarification éco-solidaire et l'intégration des abonnés de la commune de Murviel-lès-Montpellier.

Les abonnés

Fin 2022, la Régie des eaux gérait 83 546 abonnés, soit une augmentation de 1,57% par rapport à l'année précédente, chiffre en constante progression, dû à l'augmentation de la population et à l'individualisation des compteurs dans certains collectifs.

Il existe deux grandes catégories d'abonnés :

- Les « abonnés domestiques » qui recensent les particuliers, les copropriétés et les commerces (75 162 abonnés domestiques) ;
- Les « abonnés non domestiques » qui regroupent les industriels, les chantiers, les activités agricoles, les collectivités notamment les espaces verts, les écoles et les installations sportives, les établissements de santé (hôpitaux) et les grands établissements publics tels que les universités. (8 384 abonnés non domestiques).

Nombre d'abonnés

Total du nombre d'abonnés (domestiques + non domestiques)	83 546
Grabels	2 698
Jacou	2 575
Juvignac	4 056
Lattes	5 843
Le Crès	3 811
Montferrier-sur-Lez	1 897
Montpellier	46 162
Pérols	4 242
Prades-le-Lez	2 379
Saint-Brès	1 702
Sussargues	1 214
Vendargues	2 983
Villeneuve-lès-Maguelone	3 984

Centre d'appels

86,8%

Taux de décroché en moins de 180 secondes

94 %



Taux de satisfaction des usagers et abonnés

En 2022 une satisfaction globale en hausse de 8 points par rapport à l'enquête 2021 alors qu'elle était déjà à un niveau très élevé (86%).

4,5 jours

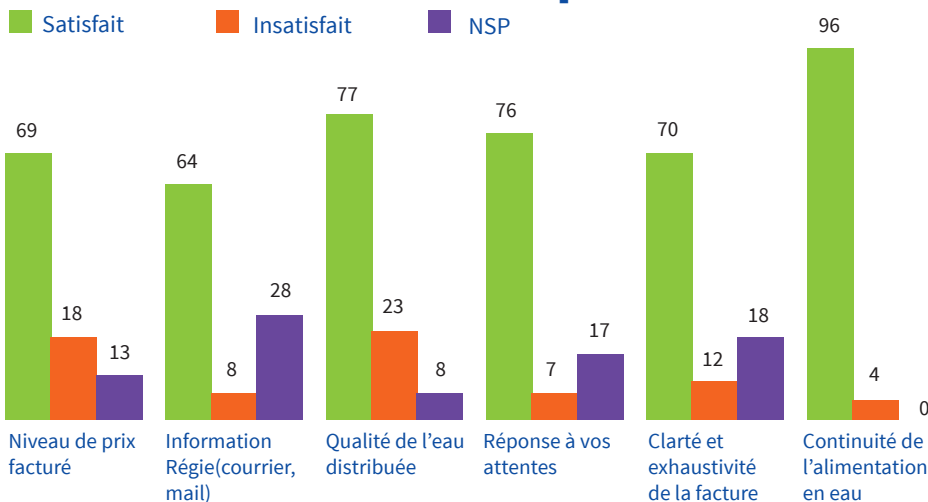
C'est le délai moyen de réponse à l'ensemble des demandes écrites

Le délai de réponse écrite fixée par la Convention d'objectifs est de 5 jours maximum.



Stand d'information pour économiser l'eau

Satisfaction des abonnés par thème



Dans le détail, la continuité de l'alimentation en eau reste à un niveau excellent (96%). Le niveau de satisfaction sur la qualité de l'eau distribuée progresse de 6 points.

Faire de la qualité du service aux usagers leur priorité

La Régie des eaux s'attache à respecter les indicateurs spécifiques définis dans la convention d'objectifs afin d'améliorer ses politiques centrées sur la mise en avant des besoins et des attentes des usagers. Ainsi la Régie s'engage à garantir :

- Une intervention sous 2 heures en

cas d'urgence, 24h/24 et 7j/7 ;

Objectif 85 %

Réalisé 86,80 %

- Le rétablissement / fermeture de l'eau au compteur en cas d'emménagement ou de déménagement sous 24h en jour ouvré.

Réalisé 99,64 %

La gestion rigoureuse du parc de compteurs

Le service de la relève - constitué également d'une dizaine d'agents - assure le suivi des consommations. Notamment lorsqu'ils constatent une consommation inhabituelle un courrier est adressé dans

les plus brefs délais à l'utilisateur. En 2022, le taux de compteurs vus est de 89,81 %. La Régie contrôle également et très régulièrement son parc de compteurs et investit dans le renouvellement des plus anciens.

Les chiffres clés

36%

Taux de mensualisation des usagers fin 2022

Pour être sûr de régler en temps et en heure, l'abonné peut simplifier ses paiements et ne plus se soucier du règlement de ses factures. Il lui suffit de passer au prélèvement automatique.

98,6%

Rendement du parc des compteurs

4 611

Compteurs renouvelés soit un taux de 4,19%

46 660

 appels reçus

96,90%

 d'appels traités

3,10%

 d'appels perdus

99,98%

 Disponibilité centre d'appel



300

gourdes distribuées
à l'Antigone des associations



Stand de la Régie des eaux à l'Antigone des Associations – septembre 2022

Sensibiliser et agir

La Régie des eaux mène des actions de promotion de l'eau, des écogestes et de préservation de la ressource.

Pour les plus jeunes, les abonnés et le grand public, la Régie participe à des animations de sensibilisation autour des enjeux de l'eau : comment économiser l'eau ; quels sont les bons gestes à adopter : comment réduire les pollutions. Accompagner les usagers ; faire évoluer les comportements ; rassurer sur la qualité de l'eau distribuée, autant d'actions en faveur d'un meilleur usage de cette ressource vitale. Ces animations visent à promouvoir l'eau du robinet et réduire l'usage des bouteilles en plastique, sources de pollution des cours d'eau et des mers. En 2022 en complément des visites des installations ouvertes aux étudiants des formations eau, la Régie a mené des actions pour informer le grand public sur la qualité de l'eau afin de renforcer la confiance de tous dans l'eau qu'ils boivent.

La télérelève

Ce sont les abonnés non domestiques qui se voient proposer la télérelève car ce sont de gros consommateurs qui ont besoin de maîtriser leurs consommations avec des relevés à intervalles très réguliers pour un meilleur suivi de leur consommation



3 303

Compteurs équipés de télérelève

3,95%

Taux d'équipement de télérelève du parc actuel (0,70% en 2021)

TAM Café

En 2022 la Régie des eaux a mené plusieurs actions de promotion de l'eau potable auprès du grand public et en direction d'entreprises et de services publics. Ainsi en octobre 2022 la Régie des eaux a été invitée par la TAM à animer deux ateliers « TAM Café » pour sensibiliser l'ensemble de leur personnel (1200) afin de promouvoir la consommation de l'eau du robinet et l'utilisation de gourdes réutilisables et ainsi lutter contre la pollution plastique à la source.

- Avec l'eau du robinet on réduit l'usage de bouteilles en plastique source de pollution ;
- L'eau est le produit alimentaire le plus contrôlé dans notre pays



Animations autour d'un quiz pour promouvoir l'eau du robinet auprès des 1200 agents de la TAM. L'ensemble des participants repartait avec une bouteille réutilisable.



L'évènement : j'empreinte l'eau, je m'engage

Les visites des usines



Visite des étudiants de l'école des Mines d'Alès

La Régie a mis en œuvre un parcours de visite à destination des étudiants des formations des métiers de l'eau et l'environnement notamment. L'occasion de comprendre le fonctionnement de nos installations, mais aussi les enjeux économiques et environnementaux liés à l'alimentation en eau potable.

10 visites de la station de pompage
Jacques AVIAS

8 visites de la station de clarification
François ARAGO

5 participations à des animations
grand public

Les fontaines à eau dans l'espace public

En lien avec la Métropole, la Régie a installé une dizaine de fontaines d'eau potable sur les secteurs à forte fréquentation.

Empreintes eau, AGROPOL'EAT, TAM café...



"Grâce à l'opération " j'empreinte l'eau, je m'engage " chacun a pu communiquer en direction du grand public sur les enjeux de l'eau."

Grégory VALLEC - Directeur - Régie des Eaux de Montpellier 3M

La Régie a participé à plusieurs évènements dont j'Empreinte l'eau. Pendant 6 jours, plus de 1300 empreintes ont été apposées sur la fresque Empreintes, l'occasion de mettre en valeur nos actions de préservation de la ressource en eau et de lutte contre les pollutions.

L'eau du robinet, une eau bonne à boire



3/8

Le juste prix du service rendu



Un pilotage performant

Notre modèle de gestion publique fait d'expertise et d'expérience a réussi à démontrer que l'on peut maintenir un prix de l'eau potable au « juste prix » tout en investissant fortement pour l'entretien et le développement du réseau et de ses équipements.

L'équilibre économique est notre fil conducteur pour l'élaboration du budget. Il s'agit de prévenir des problématiques territoriales (en fonction de la disponibilité de la ressource en eau) et des crises (inflation suite à l'invasion russe en Ukraine) ; de convenir des besoins d'emprunt à moyen et long terme et d'identifier des pistes de progrès ou d'économie en termes de gestion au regard des ressources financières disponibles. Il s'agit aussi de proposer des dispositifs de solidarité pour garantir le droit à l'eau comme le prévoit le code de l'environnement : « L'usage de l'eau appartient à tous et chaque personne physique, pour son alimentation et son hygiène, a le droit d'accéder à l'eau potable dans des conditions économiquement acceptables par tous ».

**BOIRE L'EAU DU ROBINET
C'EST BON POUR LA SANTÉ
ET POUR VOTRE PORTE-MONNAIE**

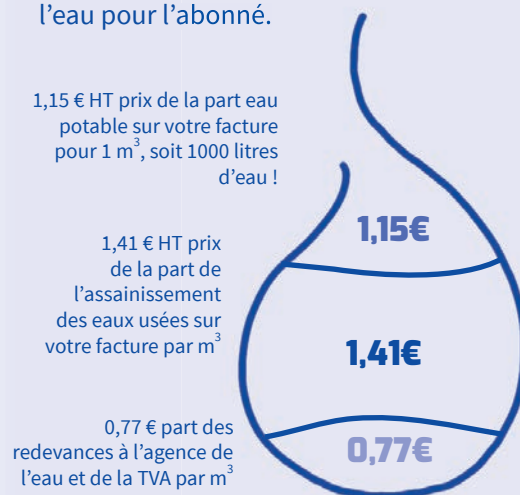


Le prix d'une bouteille d'eau dans le commerce est en moyenne 100 fois supérieur au prix de l'eau du robinet.

À votre robinet, vous avez 1 000 litres d'eau potable pour 3,33€ TTC.

Le prix de l'eau potable est stable de 2016 à 2022

Chaque année le conseil d'administration vote un budget où la priorité est donnée à l'investissement tout en garantissant le maintien d'un juste prix de l'eau pour l'abonné.



Une équipe de préfiguration a travaillé à la mise en œuvre au 1^{er} janvier 2023 d'une tarification éco solidaire.

La mise en œuvre d'une tarification éco-solidaire doit permettre le développement des usages économiques de l'eau (lutte contre les gaspillages) tout en assurant l'accès de tous à une eau de qualité et garantir la préservation des ressources en eau et des milieux aquatiques.

Ainsi la Régie exécute les engagements au service d'une politique publique, sociale et environnementale de la gestion de l'eau voulue par la Métropole de Montpellier.



La facture

La facture correspond au coût du service de l'eau potable (captage, traitement, distribution).

C'est le principe de la formule « l'eau paye l'eau ». En plus de la part « Eau potable », il y a une part de la facture payée par l'abonné qui correspond à l'assainissement, c'est-à-dire au coût du traitement des eaux usées. À cela s'ajoutent les taxes et redevances : l'État prélève la TVA et certaines redevances sont, elles, versées aux agences de l'eau, établissements publics sous tutelle du ministère en charge de l'eau.

En 2022, pour une consommation moyenne de 120 m³ annuelle (et pour un compteur d'un diamètre de 15mm), le tarif de l'eau potable pour la seule eau potable est de **1,60 € TTC** et pour l'ensemble de la facture comprenant l'eau potable, l'assainissement et les taxes et redevances, un prix TTC de **3,33 €**.



Les chiffres clés en 2022

35 M€

de dépenses
de fonctionnement

dont 12 millions d'€ de redevances à l'Agence de l'eau

59 M€

de dépenses
d'investissements

avec l'intégration de la totalité du financement de l'usine Valédeau (30 millions d'€ d'emprunt) dont 21 M€ d'engagement lié à l'usine Valédeau.



Renouvellement du réseau structurant



Le chantier de la future usine Valédeau

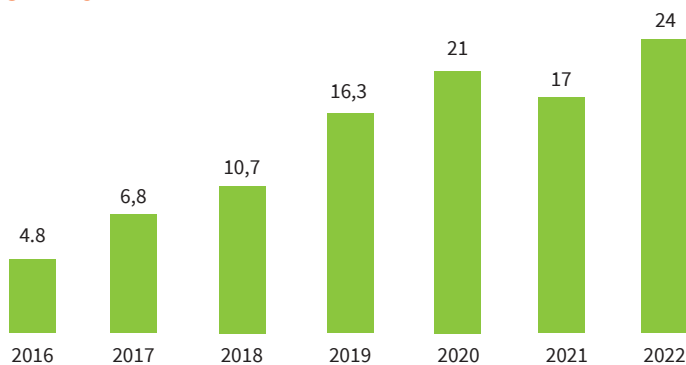
Investissement



Sur 59 millions d'€ de dépenses d'investissement, 24 millions d'€ ont été payés et 35 millions d'€ engagés dont 21 millions d'€ pour Valédeau.

Dépenses d'investissement

en M€



Montant payé (en M€)



Les dépenses d'investissement du Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP) représente 50,5 M € en 2022 et les dépenses d'investissement hors schéma directeur représentent un investissement de 8,5 M € en 2022.

50,5 M€

pour les opérations du Schéma directeur d'alimentation en eau potable :

- 30 M€ pour l'opération globale de la future usine de potabilisation (construction et raccordement) pour sécuriser l'ensemble du système de distribution d'eau potable ;
- 4,3 M € dont la dernière phase de l'Etage 105 avec le microtunnelier ;
- 2,6 M€ pour les travaux d'interconnexion du réseau d'eau potable de Saint Brès ;
- 12 M€ de travaux de renouvellement des conduites structurantes dans le cadre du chantier de la ligne 5 du Tram (9M) ;
- 1,6 M€ d'autres travaux.

8,5 M€

pour les opérations hors schéma directeur :

- 2 M€ : travaux facturables (branchements, extensions) ;
- 2,1 M€ : renouvellement hors réseau (branchements isolés, électromécanique) ;
- 4,4 M€ : investissements généraux (outillages, véhicules, locaux, sécurisation des sites, informatique...).



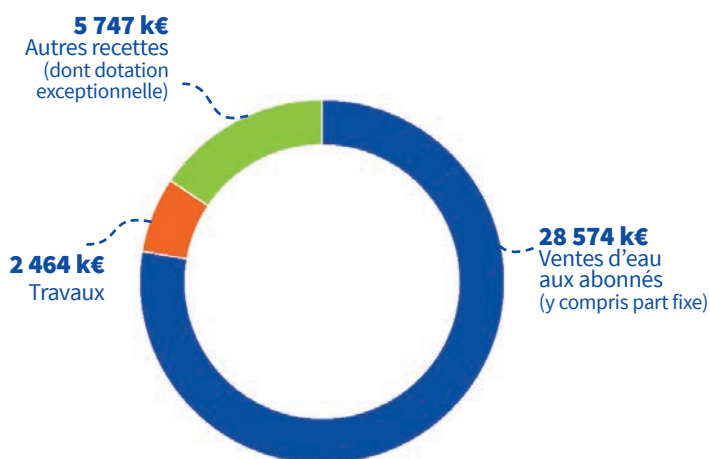
Pose d'une vanne sur un réseau structurant

Fonctionnement

Résultat du compte administratif

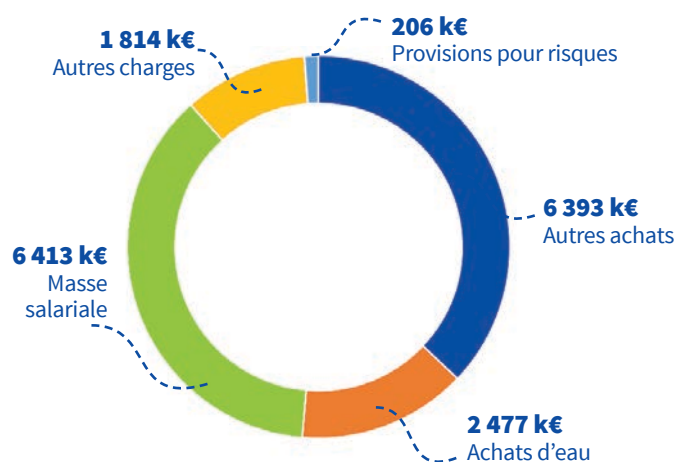


Le montant des recettes de fonctionnement s'élève à 36,785 k€ en 2022. Le résultat (+15 M € par rapport à 2021) est entièrement réaffecté à l'investissement !



Ce résultat est en progression du fait notamment de l'augmentation de 600 k€ de la vente d'eau aux abonnés (qui représente 80% de nos recettes réelles hors redevances collectées pour l'agence de l'eau) liée à une légère augmentation de la consommation, mais surtout d'une recette exceptionnelle de 3,7 M€ en provenance de la Métropole (dotation de clôture du budget eau potable).

Le montant des dépenses de fonctionnement s'élève à 17,3 M€, ce qui représente une stabilité des charges réelles, comparé au budget 2021.



Les achats d'eau se situent dans la moyenne des années précédentes. Les autres plus gros postes d'achats concernent les achats directement affectés à la production (compteurs, équipements stockés, études, énergie...) pour 2270 k€, la sous-traitance pour la réparation de fuites et le centre d'appel (1 382 k€).



4/8

Capter et produire

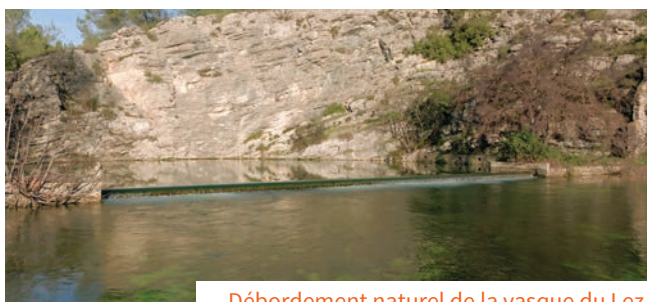


L'eau captée provient majoritairement d'eau souterraine

Avec un volume prélevé en 2022 de **34 277 982 m³** issus des forages locaux et du captage de la source du Lez (et hors achat d'eau), la part des ressources souterraines représente l'immense majorité des volumes utilisés (**89,73% cette année**) pour l'alimentation en eau potable des habitants des 13 communes de la Métropole desservies par la Régie publique.

Notre territoire n'a pas été épargné par la sécheresse historique qui a touché la France en 2022, avec notamment une absence totale de précipitations en janvier 2022.

Cependant les épisodes pluvieux du 14 août (52 mm) et du 6 septembre ont permis une recharge de la nappe qui a eu pour effet d'arrêter plus tôt que l'année précédente l'eau de secours en provenance du BRL.

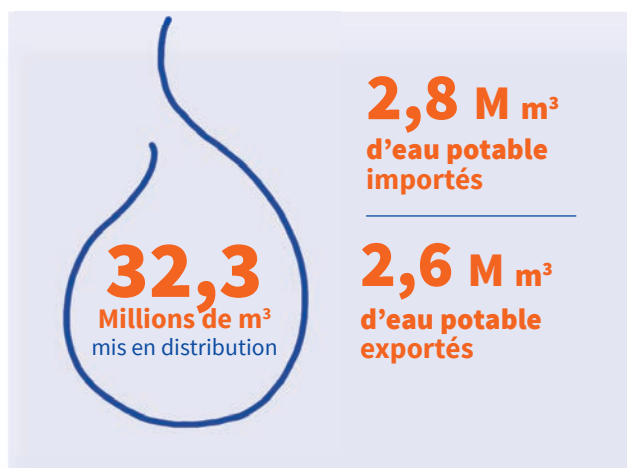


Débordement naturel de la vasque du Lez

Les captages locaux

Commune	2022
Grabels Forages du Château	5 573 m ³
Grabels Forages du Pradas	100 862 m ³
Saint-Brès Forage des Olivettes	220 261 m ³
Saint-Brès Forage du Stade	67 535 m ³
Villeneuve-lès-Maguelone	141 831 m ³

Les chiffres clés

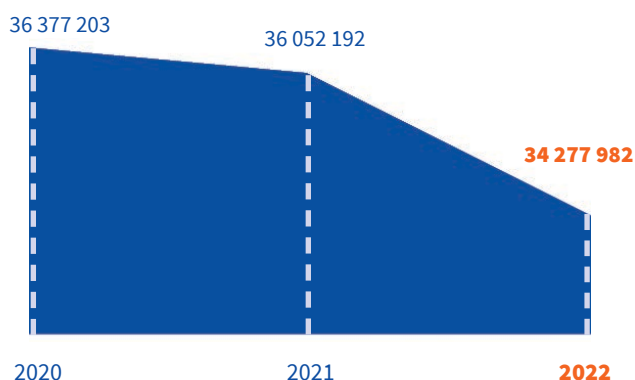


Volumes prélevés

Avec 34 277 982 m³ de volumes prélevés en 2022, y compris restitution au Lez, contre 36 052 192 m³ prélevés en 2021, l'année est marquée par une baisse des volumes captés, résultat d'une meilleure gestion de l'eau face aux épisodes de sécheresse.

Cette baisse est due à plusieurs facteurs : d'abord une tendance de fond d'augmentation du taux de rendement des réseaux, résultat des investissements importants de lutte contre les pertes en eau ; mais surtout un facteur météo avec un nombre de jours de débordement naturel de la source du Lez en hausse (66 jours en 2022 contre 43 en 2021) du fait d'épisodes pluvieux qui ont permis la recharge de la nappe dès mi-août 2022.

Volumes prélevés (en m³) y compris la restitution du Lez





Station de surpression Montmaur

Jacques-Avias

L'usine de captage à la source du Lez

Située à une quinzaine de kilomètres au nord de la ville de Montpellier, la source du Lez offre une eau de qualité qui alimente en eau potable Montpellier depuis le 18^e siècle. Depuis 1982, l'eau est pompée par forage dans le réservoir souterrain situé en amont de la résurgence.

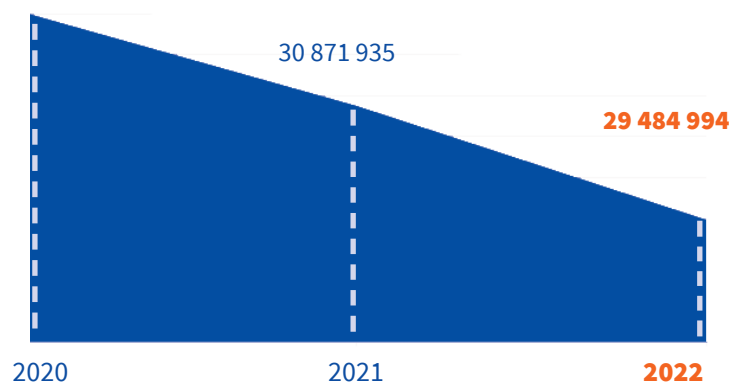
L'exploitation de la source pour l'alimentation en eau potable implique le maintien d'un débit minimum (230 l/s en moyenne) pour garantir une gestion globale et équilibrée de la ressource et de la qualité du milieu notamment durant la période d'étiage. L'augmentation du nombre de jours de débordement naturel a permis de réduire le volume restitué au Lez passant de 5 511 190 millions de m³ en 2021 à **4 650 820 M de m³ restitués au Lez en 2022**.

Volumes produits

Le volume produit est le volume comptabilisé en sortie d'usine de traitement (Arago) ou en sortie de station de pompage pour les captages locaux. La source du Lez représente l'immense majorité des volumes produits avec 28 004 220 m³.

Volumes produits (en m³)

32 074 506



Captage de la source du Lez

32,6 M m³
prélevés

4,6 M m³
restitués au Lez

66 jours de débordement naturel

299 jours d'étiage

contre 322 jours en 2021,
302 jours en 2020 et
265 jours en 2019.

Traitement à l'usine Arago

27 934 672 m³ de volumes traités en 2022

Mode de fonctionnement

26,5 jours en mode mixte eau du Lez-BRL

320,5 jours en filtrage simple sur l'eau du Lez

18 jours en station complète l'eau du Lez

L'usine Arago a été alimentée par de l'eau brute de BRL 26,5 jours (contre 22 jours en 2021). L'achat d'eau à BRL pour Arago est en légère baisse avec 2 832 708 m³ achetés en 2022 (contre 2 914 487 m³ achetés en 2021) les achats d'eau dans leur ensemble sont en baisse pour la deuxième année consécutive du fait des investissements réalisés par la Régie dans la lutte contre les fuites.



-8,3%

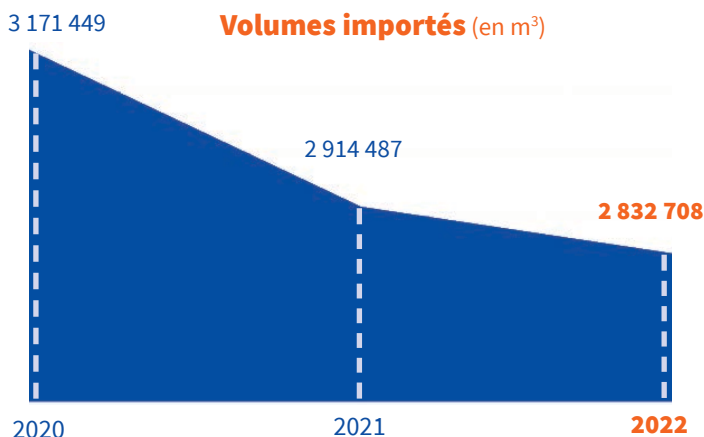
de volumes mis en distribution en 2 ans



Inauguration de la station de Montmaur

Volumes importés

La Régie des eaux importe de l'eau potable pour alimenter plusieurs communes pour un volume de 2,8 M m³.



- Pour la Commune de Sussargues, la Régie a signé une convention avec le Syndicat Mixte Garrigue Campagne afin d'alimenter la commune avec l'eau souterraine du captage de Fontbonne.
- Pour les communes de Lattes et Pérols, l'achat d'eau (eau du bas-Rhône) s'effectue via une convention avec le Pays d'Or Agglomération qui gère l'usine de Vauguières.
- Pour les communes de Jacou, Le Crès et Vendargues une partie de l'eau distribuée est fournie par convention par une station de traitement de BRL.

Achats d'eau potable

BRL - Le Crès	434 996 m ³
POA - Lattes	1 335 617 m ³
POA - Pérols	850 817 m ³
SMGC - Sussargues	189 602 m ³

De plus, la Régie pour compléter le système Lez en période d'été achète de l'eau brute de BRL qu'elle traite à l'usine Arago.

Achats d'eau brute

BRL - Usine Arago Montpellier	485 490 m ³
-------------------------------	------------------------

Volumes exportés

La Régie a exporté 2 594 642 m³ en 2022, contre 2 483 980 m³ exportés en 2021, ces volumes sont quasiment stables par rapport aux années précédentes.

Ventes d'eau

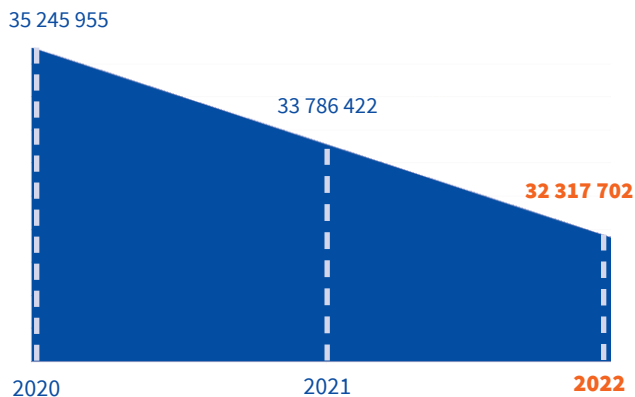
CC du Grand Pic Saint-Loup	2 108 409 m ³
Pays d'Or Agglomération Secours	198 679 m ³
Pays d'Or Agglomération St-Aunès	287 554 m ³

Volumes mis en distribution

Depuis la création de la Régie des eaux la lutte contre les réseaux fuyards atteste d'une volonté d'économiser la ressource pour faire face au changement climatique. Ainsi en 2 ans, nous avons réduit la pression sur la ressource grâce à une baisse de 8,3% des volumes mis en distribution.

Dans la même logique la construction de l'usine Valédeau participe de la sécurisation de l'approvisionnement en eau historiquement assuré par la source du Lez.

Volumes mis en distribution (en m³)



5 / 8

Assurer la qualité de l'eau distribuée



Une fois traitée, l'eau distribuée fait l'objet d'un suivi régulier de sa qualité à partir de la sortie des stations de potabilisation, au niveau des châteaux d'eau permettant son stockage et tout le long du réseau de distribution.

Fournir une eau de bonne qualité est un enjeu de santé publique et une préoccupation importante de la Régie des eaux. Au-delà des contrôles réglementaires, la Régie, a mis en œuvre des process d'auto-contrôle sanitaire pour s'assurer de la qualité réglementaire de l'eau distribuée.

La dureté de l'eau

Plus une eau est calcaire, plus elle est riche en calcium et en magnésium, indispensables à la vie. Le calcaire présent dans l'eau a des vertus anticorrosives. Il favorise cependant la production de tartre, avec pour conséquence une diminution de la pression de l'eau et une altération du fonctionnement des appareils électroménagers. Majoritairement l'eau produite par la Régie des eaux (issue à 90% d'eau souterraine) a une dureté qualifiée de forte à très forte.

Quelques recommandations rappelées par la Régie en direction des usagers:

Une eau très dure peut se révéler dommageable pour les appareils électroménagers. Pour réduire les dépôts calcaires : régler le ballon d'eau, le chauffe-eau et autres appareils ménagers entre 55 et 60°C car le calcaire se dépose plus facilement au-delà de 60°C. Et procéder à un détartrage annuel de son ballon d'eau chaude.

Dévisser le filtre du robinet et le nettoyer régulièrement avec une brosse ou des produits spécifiques pour enlever le tartre.

Nettoyer les carafes et autres récipients régulièrement avec du vinaigre d'alcool blanc.

Enquête de satisfaction

+6

71% de réponses positives en 2021 (+ 6 points)

L'enquête de satisfaction de 2022 menée auprès des consommateurs et habitants fait apparaître une progression (+6 points) concernant la qualité de l'eau distribuée même si il reste une part importante de la population à convaincre.



Les chiffres clés

L'eau du robinet est l'aliment le plus « surveillé » en France.

99,4 %

de taux de conformité

L'eau distribuée par la Régie des eaux de Montpellier Méditerranée Métropole est une eau de très bonne qualité

1 460

contrôles réalisés sur le réseau en 2022

691

analyses

MICROBIOLOGIQUES dont seulement 3 analyses non conformes

769

analyses

PHYSICO-CHIMIQUES dont seulement 2 analyses non conformes

567

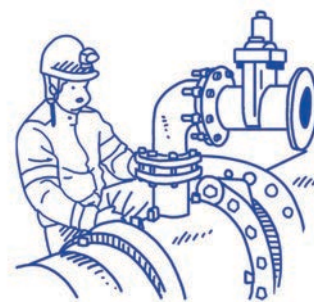
auto-contrôles

(516 analyses microbiologiques) et 51 analyses physico-chimiques ont été réalisées en 2022

Les données des résultats du contrôle sanitaire sur la qualité de l'eau du robinet sont publiques : **une fois par an, les abonnés reçoivent au dos de leur facture** la note d'information sur la qualité de l'eau rédigée par l'ARS. Cette synthèse reprend les éléments issus du contrôle de l'eau (microbiologie, nitrates, pesticides, etc.).

6/8

Investir et renouveler le patrimoine



Transporter l'eau jusqu'au robinet

Dès la sortie de l'usine de potabilisation, l'eau est envoyée jusqu'aux réservoirs via le réseau structurant grâce à des pompes de reprise et des stations de surpression. Ces réservoirs dont certains sont visibles (châteaux d'eau) ont pour rôle de stocker temporairement l'eau potable qui va être consommée par les usagers. Des surpresseurs sont généralement nécessaires pour faciliter la distribution de l'eau dans les points du réseau les plus élevés ou les plus éloignés.

L'eau est acheminée jusqu'au robinet via un réseau de 1357 km de canalisation et distribué grâce aux **63 150 branchements et près de 84 000 compteurs**. Ce patrimoine nécessite un suivi quotidien.



Le taux de rendement

1,5 million de m³ d'eau économisée en 2022

86,9%

Taux de rendement

en progression de plus de 2 points

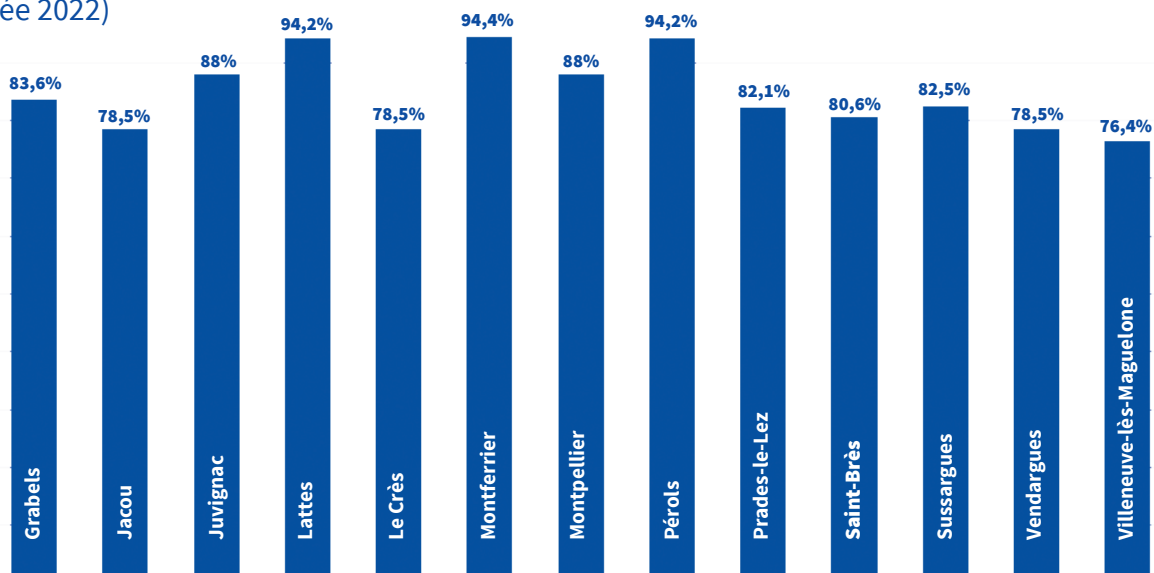


86,9% : avec une progression de 2,2 points entre 2022 et 2021, c'est 7 points gagnés depuis le retour en gestion publique de l'eau !

Conformément aux objectifs fixés par la Métropole, la Régie fait de la lutte contre les fuites sur les réseaux d'eau potable une priorité pour préserver l'eau cette ressource vitale.

Rendement du réseau de distribution

(Année 2022)





Marquage fuites d'eau

Taux moyen du renouvellement du réseau

En 2022, 10 272 mètres linéaires de réseau ont été renouvelés, soit 0,62% (en légère augmentation par rapport à 2021 avec 0,56%). Si le taux est inférieur au taux fixé par la convention d'objectifs, une part importante des travaux en 2022 comme en 2021 a concerné des réseaux structurants (Feeders) dont le coût d'intervention est relativement plus élevé et le volume d'eau économisé plus important d'où un taux de rendement en forte progression.

La recherche de fuites

La recherche de fuites préventive est effectuée sur l'ensemble du périmètre de la Régie. Elle est gérée en fonction des données des compteurs de sectorisation et des évolutions mensuelles des volumes mis en distribution pour mieux cibler les secteurs fuyards. En 2022, 691 128 mètres linéaires du réseau ont été inspectés.

Les outils de pré-localisation permettent d'accroître la qualité de la recherche de fuites ciblée. Les agents écoutent précisément les tronçons préalablement bien définis, de bouche à clé en bouche à clé, assurant ainsi la détection de fuites plus petites qui passeraient inaperçues si les écoutes étaient réalisées tous les 300 mètres linéaires.



Les chiffres clés

86,9 %
Taux de rendement

406



fuites réparées :

• 121 réparations

sur canalisations

• 278 sur branchements

Délai de réparation des fuites :
4,38 jours.

14 830

interventions réalisées
par les Plombiers

(11 569 réalisées en 2021)

313

branchements renouvelés
ou installés

10,2 km

de réseau renouvelés ou créés

40

chantiers sur conduites,
branchements et
équipements



Les chantiers sur le réseau : conduites, branchements et équipements

Commune	Adresse	Diamètre & Matériaux	Linéaire	Branchements	Montant HT
Montpellier	Rue Saint-Louis – PHASE NORD	DN150 FD	65	9	35 967,07
	Rue Quentin de la Tour	DN150 FD	110	1	54 375,50
	Rue Charles Gide	DN100 FD	146	14	85 000,00
	Rue de la Rauze	DN100 FD	152	1	38 582,15
	Bd Paul Valery	DN600 FD	0	0	480 500,00
	Bd Paul Valery	DN300 FD	0	0	
	Rue Donnat et Eulalie	DN100 FD	100	5	30 856,02
	Av. du Pont Juvénal	DN250 FD	90	0	99 827,00
	Rue cité de las cazes	DN100 FD	63	2	49 254,40
	Lac des Garrigues	DN300 FD	252	0	269 237,29
	Route de Mende	DN250 FD	521	8	598 349,50
	Rue de Fontcarrade	DN 80 FD	30		
	Rue de Fontcarrade	DN 100 FD	147		
	Rue de Fontcarrade	DN 150 FD	412	1	581 597,80
	Rue de Fontcarrade	DN 100 TT	66		
	Rue de Fontcarrade	DN 150 TT	18		
	Rue du professeur Forgues	DN 150 FD	165	10	102 403,50
	Rue Fontcouverte	DN 300 FD	1100	70	1 598 854,00
Rue Baumes	DN80 FD	90	6	26 674,20	
Le Crès	Rue du Rouge Gorge	DN100 FD	160	0	56 482,61
	Square Jean-Jaurès	DN200 FD	161	0	188 852,84
	Square Jean-Jaurès	DN150 FD	161	0	
Vendargues	Av. du 8 mai 1945	DN 200 + 80 FD	190 + 70	17	124 265,89
Grabels	Rte de Ganges - ASL PIQUET	DN 125 + 60 FD	1430 + 270	28	Fond propre ASL
Villeneuve-Lès-Maguelone	AV. Gustave Courbet	DN 250 FD	215	3	100 096,32
Montferrier	Allée des Platanes	DN100 FD	480	6	326 905,99
Pérols	Av. de la Galine	DN400 TT	160	11	259 825,79
	Rue du Courreau	DN100 FD	114	21	67 716,72
Sussargues	Rue des Treilles	DN 100 + 60 FD	60 + 73	11	79 128,40
Juvignac	Chemin de Courpouyan	DN 100 + 125 FD	118 + 713	4	58 840,04
St Brès	Rues multiples centre-ville	DN 200 adduction FD DN 250/200/150 FD	1265 1210	49	1 004 761,30
Lattes	Plan des Pittospires	DN80 FD	101	14	60 595,94
	Plan des Cyprès	DN60 FD	148	9	59 717,00
	Plan du château d'O	DN150 FD	186	13	119 851,90



Bassin de filtration à l'usine F. Arago

Les réparations sur le réseau, les branchements et les équipements

La Régie investit sur son réseau et réalise chaque année des travaux de rénovation et d'amélioration des installations dont elle a la gestion. En 2022 avec un ensemble de 40 chantiers, ceux-ci se sont enchaînés à un rythme continu et soutenu.

A la direction de l'exploitation, le service réseau est intervenu à un rythme très soutenu (plus de 14 000 interventions avec ses plombiers et ses chercheurs de fuites), et à la direction du patrimoine plusieurs chantiers importants ont été lancés en 2022 dont celui de la future usine de potabilisation située dans le secteur ouest de Montpellier sur le site de Valédeau.

Faits marquants lors de l'année écoulée

- **Transfert de l'ordonnancement au Service Usagers,**
- **Maintenance préventive mise en place sur les différents équipements du réseau,**
- Réorganisation de la DEX et **création de la direction du patrimoine (DPAT)** qui a entraîné des changements de postes et des évolutions importantes dans les fiches de postes d'une dizaine d'agents de la Régie,
- **Grosses casses sur le réseau** : réparation de la conduite DN1400 à Saint-Clément-de-Rivière.



Chantier rue Fontcouverte, Montpellier



Magasin, pièces détachées



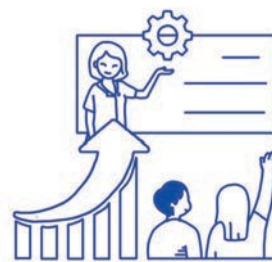
Chantier à Pérols



L'entretien et le renouvellement des compteurs sont assurés par les agents de la Régie des eaux

7 / 8

Des professionnels au service de la gestion publique



La Régie garantit à chacun-e des conditions de travail adaptées et s'assure de l'adéquation des compétences aux exigences de ces métiers.

Année charnière avec le projet H20.23

Nom donné au projet permettant de concrétiser l'intégration de la compétence assainissement au sein de la régie

Le travail des préfigurateurs a permis de gérer la refonte de notre organisation ; la préparation de la reprise de l'Assainissement en gestion publique et l'augmentation du périmètre de l'eau potable. Cela a nécessité un travail collaboratif pour mettre en place l'ensemble des outils financiers nécessaires à la gestion des nouvelles compétences de la Régie et le transfert des marchés publics et conventions dédiés à l'Assainissement pour être opérationnel au 1^{er} janvier 2023.

Le projet H20.23 c'est

Un organigramme repensé avec refonte et créations de nouvelles directions

44

entretiens individuels menés avec les personnels de la Direction Eau et Assainissement de la Métropole et des personnels de la Régie qui se sont vu proposer des évolutions de poste.

39

agents de la Direction Eau et Assainissement ont rejoint la Régie.

4

réunions d'information

Le Mém'eau

Un nouveau livret d'accueil le **Mém'eau**, a complété ce dispositif. Il regroupe les informations essentielles (organigramme, personnes référentes, historique de la Régie, fonctionnement, horaires). Il est utile à toutes et à tous au quotidien.



L'accompagnement des personnels transférés

Dès la décision prise par la Métropole de Montpellier de la reprise en gestion publique de l'Assainissement collectif et non collectif, des réunions avec les personnels concernés - fonctionnaires et contractuels - les organisations syndicales et les instances représentatives ont été organisées. L'ensemble des personnels de la Direction Eau et Assainissement de la Métropole ont été reçus par la Direction des Ressources Humaines de la Régie, afin de répondre à leurs interrogations et envisager leur situation individuelle future.

La refonte de notre process d'intégration

La Direction des Ressources Humaines a été fortement impliquée, tant au niveau de l'information des Instances Représentatives du Personnel (IRP) qu'auprès des managers et des personnels anciens et nouveaux concernés par ce « transfert ». Il s'agissait d'accompagner chacun individuellement dans cette mobilité du fait des changements de fiche de poste.

La DRH a également fait évoluer le process d'accueil des nouveaux arrivants pour faciliter leur intégration et les guider au cours de leurs premières semaines au sein de la Régie.

Parmi les nouveautés la **Matinale d'intégration**, le dispositif **Parrain/marraine**, le **pack d'Accueil** sont venus compléter le **rapport d'étonnement** et les **visites des usines** déjà existantes.

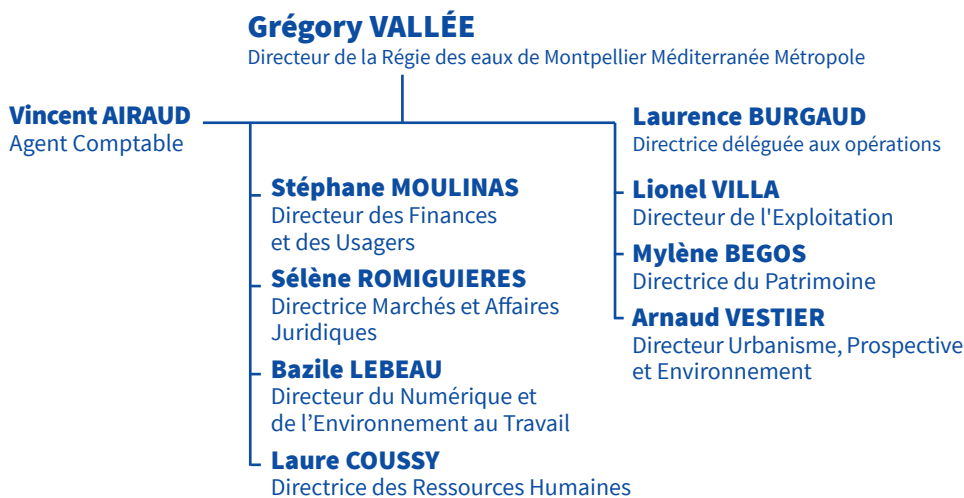


L'équipe de direction



Organigramme simplifié

de la Régie des eaux au 01.01.2023



Les chiffres clés

23

recrutements
en 2022



123

collaborateurs

Evolution des effectifs :

Janvier 2022 : **113**

Décembre 2022 : **123**

Janvier 2023 : **167**

Cible 2023 : **194**

Les chiffres clés



3,51 %

de la masse salariale
consacrée à la formation

200

actions de formation

Formation et développement des compétences



Un cycle de développement des compétences « Parcours management » a été mis en oeuvre, permettant de renforcer les compétences managériales en partageant les fondamentaux et une boîte à outils opérationnels.

Au travers de ces actions, la Régie des eaux souhaite également créer une culture managériale commune autour d'un socle de valeurs et de pratiques partagées, pour harmoniser et renforcer le sentiment d'appartenance à notre nouvelle organisation.

65%

hommes



35%

femmes



43,8 ans

de moyenne d'âge

7 travailleurs
handicapés





Validation sur plan avant la réalisation des travaux

Développement de nos outils

Après Poplee permettant de mener les entretiens annuels, la Régie a intégré Timmi absences qui permet de gérer les absences.

Qualité de Vie au Travail (QVT)

En intégrant les enjeux du bien-être au travail, la Régie s'inscrit dans une démarche de Responsabilité sociétale des entreprises, en 2022 deux ateliers ont été organisés :

- Escape-Game sur l'ergonomie en partenariat avec l'AIPALS
- Sensibilisation sur les conduites à adopter pour rester en bonne santé en partenariat avec le GEFLUC



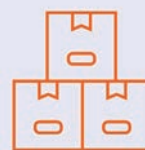
Déménagement Archivage et nouveaux locaux



De la recherche de nouveaux locaux à leur aménagement, l'équipe de la DNET a fortement été sollicitée. Elle a eu à suivre les travaux d'aménagement, à équiper le nouveau site afin d'accueillir le personnel transféré dans les meilleures conditions.

Il fallait être en mesure de mettre à disposition ordinateurs et smartphones configurés pour être opérationnel.

La gestion de l'archivage et du déménagement a été pilotée par l'équipe de la DMAJ qui a su mobiliser l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices autour d'une journée « ToutanKarton » tout à la fois sérieuse et ludique pour préparer les déménagements.



8 / 8

L'eau brute



La Régie gère l'approvisionnement, le transport, la distribution de l'eau brute ainsi que sa facturation, son recouvrement et les taxes et redevances afférentes pour le compte de tiers.

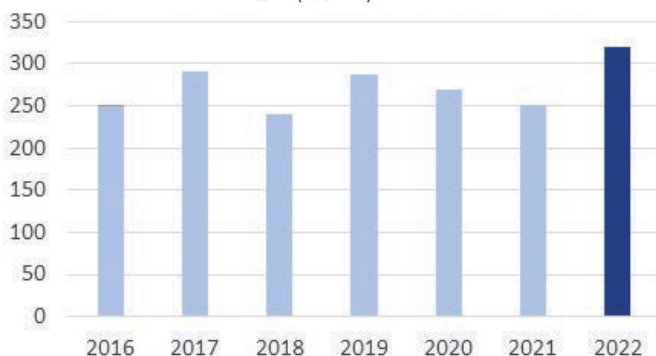
Actuellement sur les 31 communes 9 villes sont concernées par des branchements d'eau brute (Jacou, Clapiers, Baillargues, Le Crès, Vendargues, Montpellier, Castelnau-le-Lez, Lattes et Teyran).

Ce réseau d'eau brute est alimenté par la ressource en eau du Bas-Rhône. Peu étendu il s'inscrit de fait dans la continuité et/ou la proximité du réseau BRL.

Abonnés, tarification et budget

Pour l'eau brute, la Régie compte 297 contrats pour 249 abonnés à fin 2022. La grande majorité des contrats (246) concerne les usages des collectivités, promoteurs immobiliers, syndicats ou des particuliers avec un besoin de débit de plus de 2m³/h ; 33 contrats concernent des petits consommateurs (débit de 2m³/h max) ; 17 contrats sont des usagers agricoles et 1 contrat d'appoint incendie.

Volumes facturés (en m³)



Les chiffres clés

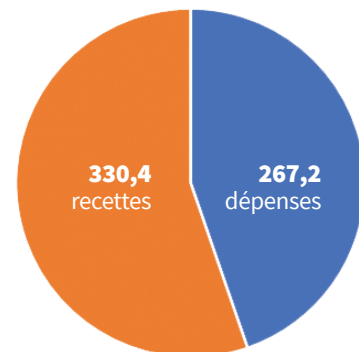
319 255 m³
Consommés en 2022



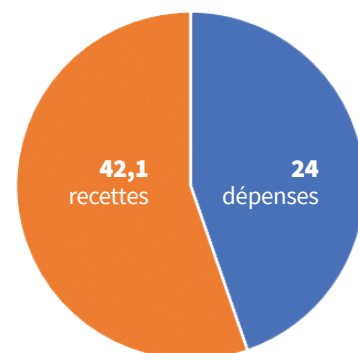
Le budget

La comptabilité spécifique pour l'eau brute couvre les charges d'exploitation et de maintenance. Au même titre que l'eau potable, l'eau brute se finance uniquement par des recettes perçues auprès des usagers.

Recettes et dépenses de fonctionnement (en k€)



Recettes et dépenses d'investissement (en k€)



Les chiffres clés

249 Abonnés

38,5 Km de réseaux

alimentés par l'eau du Bas-Rhône



DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2023

MONTPELLIER

a fait le choix d'une tarification
éco-solidaire de l'eau



**ÉCOLOGIQUE
PROGRESSIVE
SOLIDAIRE**

15 PREMIERS M³ GRATUITS
- JE CONSOMME + J'ÉCONOMISE
VERSEMENT EAU SOLIDAIRE

#EauEcoSolidaire

À
compter
du 20
septembre

Infos pratiques

Accueil usagers

1030 avenue Jean Mermoz
34 000 Montpellier
Du lundi au vendredi
De 8h00 à 17h00

Contacteur la Régie

Disponible 24h sur 24

regiedeseaux.montpellier3m.fr

24H/24 et 7J/7

0969 323 423
(prix d'un appel local)


régie des
eaux


Montpellier
Méditerranée
Métropole

 @RegiedeseauxM3M

 Régie des eaux de Montpellier Méditerranée Métropole